RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Les étudiants internationaux et la coopération internationale

Publié le 27 août 2025, Mis à jour le 27 août 2025

LES€ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Le Cnous participe à la mise en oeuvre de la stratégie nationale « Bienvenue en France » d'attractivité des étudiants internationaux, en offrant des outils dédiés à ce public (ex : accès à l'assurance maladie en partenariat avec la Cnam sur le portail Mes Services Etudiants, ainsi qu'à la formation des agents des Crous comme par exemple avec le ministère de l'intérieur sur les modalités de validation et de renouvellement des titres de séjour). Le partenariat du Cnous avec Campus France permet d'accueillir les boursiers du gouvernement français et de mandants étrangers dans les résidences universitaires des Crous. De même, les partenariats entre les Crous et les établissements d'enseignement supérieur soutiennent les coopérations internationales de ces derniers en améliorant l'accueil des étudiants internationaux qui relèvent de ces coopérations.

Les étudiants internationaux et la coopération internationale

Publié le 27 août 2025, Mis à jour le 27 août 2025



All inclusive © Crous de Poitiers - 2024

Poursuite de la mobilisation en faveur des étudiants ukrainiens

En 2024, deux ans après le début du conflit, les Crous restent mobilisés pour accueillir les étudiants en

provenance d'Ukraine. Plus de 1 100 étudiants ukrainiens sont hébergés en résidence Crous. La protection temporaire permet à 1 700 étudiants ukrainiens de bénéficier d'une bourse sur critères sociaux.

Les étudiants et chercheurs réfugiés

Les étudiants ayant obtenu le statut de réfugié ou bénéficiant de la protection subsidiaire peuvent obtenir une bourse sur critères sociaux. Pour l'année universitaire 2023-2024, 5 834 étudiants sous statut de protection internationale bénéficient d'une bourse sur critères sociaux instruite par les Crous. Chaque Crous a désigné un référent pour l'accueil des étudiants réfugiés. La liste est publiée sur le site etudiant.gouv.fr.
Au cours de l'année 2024, les services sociaux des Crous ont accordé des aides à 598 bénéficiaires réfugiés ou sous protection subsidiaire pour un montant total de 336 780,94 euros.

Le Cnous est par ailleurs membre du programme PAUSE (Programme national d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil) et participe à ce titre à l'accueil et au logement de chercheurs réfugiés au sein des résidences internationales pour enseignants-chercheurs notamment. Le Cnous fait également partie du réseau MenS qui regroupe les établissements d'enseignement supérieur impliqués dans l'accueil d'étudiants réfugiés et migrants en attente de statut.

Le logement des étudiants internationaux

En 2024, la convention d'hébergement des boursiers gérés par Campus France a été mise en oeuvre avec souplesse afin de s'adapter aux incertitudes concernant les arrivées des étudiants. Ont ainsi été logés 3 169 étudiants par le biais de cette convention en 2023-2024. Plus largement, les Crous apportent un soutien significatif à la politique internationale des établissements d'enseignement supérieur. Ainsi, 26,4 % en moyenne de leurs logements sont attribués aux étudiants internationaux, que ce soit sous conventions ou à titre individuel.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

La coopération franco-allemande

La coopération entre le Cnous, les 26 Crous et leurs homologues allemands le Deutsches Studierendenwerk (DSW) et les 57 Studentenwerke (StW) remonte à la signature du traité de l'Élysée en 1963. Cette coopération occupe une place centrale dans la vie des oeuvres universitaires des deux pays. Elle concerne les étudiantes et étudiants, mais également l'ensemble des personnels du Cnous, des Crous, du DSW et des StW. Riche et variée, elle touche aussi bien les relations internationales et la culture que les métiers des oeuvres tels que ceux de la restauration ou du logement.

Les étudiants internationaux et la coopération internationale

Publié le 27 août 2025, Mis à jour le 27 août 2025

Sept projets conçus par des Crous avec leurs partenaires allemands (StW) ont bénéficié d'un financement de la part de l'Office franco-allemand de la Jeunesse (OFAJ). Le Cnous est associé au pilotage du dispositif de volontariat franco-allemand, financé par les agences du service civique de France et d'Allemagne. C'est ainsi que sélectionnés, 7 Crous ont reçu un support pour recruter de jeunes volontaires allemands.

AOUF

Afin de faire face à la multiplication des demandes d'intervention, de transfert d'ingénierie, de formation, d'outils métiers de la part de réseaux des oeuvres en Afrique, le Cnous a favorisé la création de l'Association des oeuvres universitaires de la francophonie, l'AOUF. C'est dans ce cadre que sont développés des projets de coopération bilatérale.

L'ECStA

Le Cnous est cofondateur de l'ECStA, conseil européen de la Vie étudiante, créé en 1999, et qui a célébré en 2019 ses 20 ans. Les axes prioritaires concernent la contribution des services de la vie étudiante à la mobilité étudiante, le développement des services numériques et la portabilité des données. En 2024, une visite d'études en région parisienne a permis aux Crous et aux partenaires européens de partager l'expérience dans la construction et la rénovation des résidences étudiantes.

Les autres coopérations internationales

Partenariats en faveur de la mobilité internationale et des étudiants internationaux

Les partenariats avec l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse, et avec l'agence Erasmus+France Education Formation favorisent la mobilité internationale par la diffusion des offres de ces deux organismes sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Participation aux salons de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et Campus France

Le Cnous participe à différents salons organisés par le réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et/ou Campus France afin de présenter ses actions et services aux familles et lycéens du réseau AEFE.